

APOLOGIE DE SOCRATE

*genre éthique*¹

[17a]² Quel effet, Athéniens³, ont produit sur vous mes accusateurs, je l'ignore. Toujours est-il que, moi personnellement, ils m'ont fait, ou peu s'en faut, oublier qui je suis⁴, tant étaient persuasifs les propos qu'ils tenaient. Et pourtant, à bien parler, ils n'ont pratiquement rien dit de vrai⁵. Mais, dans la multitude de faussetés qu'ils ont proférées, il en est une qui m'a étonné au plus haut point, c'est la recommandation qu'ils vous faisaient de bien prendre garde de ne pas vous laisser abuser par moi, en me présentant comme un redoutable discoureur. Car, pour ne pas avoir à rougir de se voir sur l'heure réfutés [17b] par moi dans les faits, étant donné que je ne vais en aucune manière apparaître comme un redoutable discoureur, il faut, me semble-il, que ces gens soient vraiment incapables de rougir de rien, à moins qu'ils ne qualifient de redoutable discoureur celui qui dit la vérité. En effet, si c'est ce qu'ils veulent dire par là, sans doute leur accorderais-je pour ma part que je suis un orateur, mais pas à leur manière.

Ces gens-là n'ont donc, je le répète, rien dit de vrai ou presque, tandis que, de ma bouche, c'est la vérité, toute la vérité⁶, que vous entendrez sortir. Non bien sûr, Athéniens, ce ne sont pas, par Zeus, des discours élégamment tournés, comme les leurs, ni même des discours qu'embellissent des expressions et des termes choisis⁷ que vous allez entendre, [17c] mais des

choses dites à l'improviste dans les termes qui me viendront à l'esprit⁸. En effet, tout ce que j'ai à dire est conforme à la justice, j'en suis sûr. Que nul d'entre vous ne s'attende à ce que je parle autrement. Il serait par trop malséant, Athéniens, qu'un homme de mon âge montât à la tribune pour vous adresser des propos qu'il aurait modelés comme l'aurait fait un jeune homme⁹.

Voici en vérité ce qu'en outre, Athéniens, je vous demande et ce que je vous prie de ne pas faire. Si vous m'entendez plaider ma cause en utilisant exactement le même type d'arguments que ceux auxquels j'ai habituellement recours sur la place publique, que ce soit auprès des comptoirs des changeurs¹⁰, où nombre d'entre vous m'ont prêté l'oreille, ou ailleurs, ne soyez pas étonnés [17d] et ne m'interrompez pas pour cela en faisant du tapage¹¹. Oui, c'est un fait; aujourd'hui je comparais pour la première fois devant un tribunal, à l'âge de soixante-dix ans¹². Je suis donc tout bonnement étranger à la façon de s'exprimer en cet endroit. Si j'étais réellement un étranger, vous me pardonneriez assurément de parler dans le dialecte et avec les tournures [18a] qui m'auraient été inculquées; aussi est-il tout à fait naturel que je vous demande aujourd'hui la permission – et cela me paraît, à moi en tout cas, une requête conforme à la justice – de me laisser m'exprimer à ma manière; cette façon de s'exprimer sera ce qu'elle sera, plus ou moins bonne. La seule chose qu'il vous faut considérer et à laquelle vous devez prêter votre attention, c'est de déterminer si mes allégations sont justes ou non. Telle est en effet la vertu du juge¹³, tandis que celle de l'orateur est de dire la vérité¹⁴.

Cela étant¹⁵, Athéniens, il est juste¹⁶ que je me défende, d'abord contre les premières accusations mensongères qui ont été portées contre moi et contre mes premiers accusateurs et, ensuite, contre les accusations qui ont été récemment portées contre moi et contre mes accusateurs récents¹⁷.

[18b] C'est un fait que nombreux sont ceux qui

ont, il y a bien des années déjà, lancé contre moi auprès de vous des accusations qui ne présentaient rien de vrai; ces accusateurs-là, je les crains plus encore qu'Anytos et ses comparses¹⁸, même si ces derniers sont redoutables eux aussi. Il n'en reste pas moins que mes premiers accusateurs sont encore plus redoutables, Athéniens, car, par l'influence qu'ils ont exercée sur plusieurs d'entre vous depuis que vous êtes enfants¹⁹, ils vous ont convaincus en lançant contre moi l'accusation suivante, qui ne présente pas un soupçon de vérité: il existe un certain Socrate, un savant, un « penseur » qui s'intéresse aux choses qui se trouvent en l'air²⁰, qui mène des recherches sur tout ce qui se trouve sous la terre²¹ et qui de l'argument le plus faible fait l'argument le plus fort²². C'est là, Athéniens, [18c] la rumeur qu'ils ont accréditée, et voilà des accusateurs que j'ai à craindre. En effet, ceux qui leur prêtent l'oreille estiment que les gens qui s'adonnent aux recherches qui viennent de déposer d'être mentionnées ne reconnaissent pas les dieux²³; il faut ajouter que ces accusateurs sont nombreux, qu'ils m'accusent depuis longtemps déjà, et que, de plus, ils s'adressaient à vous à cet âge où vous étiez les plus crédules – certains d'entre vous étaient des enfants ou des adolescents –, et que tout simplement ils accusaient un absent²⁴ que personne ne défendait. Mais, le plus déconcertant de tout, c'est qu'on ne peut même pas connaître les noms de ces accusateurs ou les citer, [18d] à l'exception d'un seul, qui se trouve être un faiseur de comédies²⁵. Mais tous ceux qui, poussés par la jalousie, ont eu recours à la calomnie²⁶ pour vous convaincre, et tous ceux qui, une fois convaincus, en ont convaincu d'autres, ce sont tous ces gens-là qui m'embarrassent le plus. Impossible, en effet, de faire monter à cette tribune aucun d'entre eux ni de le réfuter. Mais, pour me défendre, je me trouve tout bonnement contraint de me battre contre des ombres²⁷ et de me lancer dans une réfutation sans personne pour me répondre²⁸. Il vous faut donc admettre, vous aussi, que, comme je viens de le dire,

mes accusateurs se répartissent en deux groupes : les uns qui ont récemment déposé plainte et les autres que je viens d'évoquer et dont les accusations sont anciennes ; et comprenez qu'il me faut [18e] d'abord répondre à ces derniers. Car ce sont eux que vous avez entendus en premier et sur une période de temps beaucoup plus longue que ceux qui les ont suivis.

Eh bien, il faut bien, Athéniens, que je me défende²⁹ et que je tente [19a] de détruire en vous la calomnie qui y est enracinée depuis longtemps ; et je n'ai pour ce faire que si peu de temps³⁰ ! Sans doute, préférerais-je y parvenir, à condition que cela vailût mieux pour vous comme pour moi, et me défendre avec succès³¹. Mais j'estime que c'est une entreprise difficile, et je ne me dissimule absolument pas l'importance de la difficulté. N'importe, qu'il en aille comme cela plaira à la divinité³², mon devoir est d'obéir à la loi et de présenter ma défense.

Remontons au point de départ³³, et examinons de quelle accusation est issue la calomnie³⁴ dont j'ai été l'objet et dont Méléto s'est précisément [19b] autorisé pour m'intenter la présente action judiciaire. Eh bien, en quoi exactement consistaient les calomnies que répandaient mes calomnieurs ? Il faut donc faire comme si une accusation était effectivement déposée et lire le texte de l'accusation qu'ils porteraient sur la foi d'un serment : « Socrate est coupable de mener des recherches inconvenantes³⁵ sur ce qui se passe sous la terre et dans le ciel, de faire de l'argument le plus faible l'argument le plus fort et d'enseigner à d'autres à en faire autant. » [19c] Tel est à peu près l'acte d'accusation.

Dans la comédie d'Aristophane³⁶, vous avez vu de vos yeux vu la scène suivante : un Socrate qui se balançait³⁷, en prétendant qu'il se déplaçait dans les airs³⁸ et en débitant plein d'autres bêtises concernant des sujets sur lesquels je ne suis un expert³⁹ ni peu ni prou. En disant cela, je n'ai pas l'intention de dénigrer ce genre de savoir⁴⁰, à supposer que l'on trouve quelque un de savant en de telles matières⁴¹ ; puissé-je

n'avoir pas à me disculper en plus de plaintes en ce sens déposées par Méléto ! Mais, en vérité, Athéniens, ce sont là des sujets dont je n'ai rien à faire, et c'est au témoignage personnel [19d] de la plupart d'entre vous que j'en appelle. Oui, je vous demande de tirer entre vous cette affaire au clair⁴², vous tous qui une fois ou l'autre m'avez entendu discuter ; et parmi vous ils sont nombreux ceux-là. Demandez-vous les uns aux autres si jamais peu ou prou l'un d'entre vous m'a entendu discuter sur de tels sujets⁴³ ; cela vous permettra de vous rendre compte que tout ce que peuvent raconter la plupart des gens sur moi est du même acabit.

Non, évidemment, aucun de ces griefs ne tient, et si quelqu'un vous dit que je fais profession de transmettre aux gens un enseignement en exigeant de l'argent [19e], cela non plus n'est pas vrai. J'admets pourtant que c'est une belle chose que d'être en mesure de transmettre aux gens un enseignement, comme le font Gorgias de Léontinoi⁴⁴, Prodicos de Céos⁴⁵ et Hippias d'Élis⁴⁶. Oui, citoyens, chacun de ces personnages est capable, en se rendant dans chacune de vos cités⁴⁷, de persuader les jeunes gens, qui, sans rien payer, peuvent fréquenter celui de leurs concitoyens qu'ils désirent, de délaïsser ces fréquentations [20a] pour les fréquenter, eux, en leur donnant de l'argent et en leur témoignant en plus de la reconnaissance⁴⁸. À ce propos, il en est un autre encore, un citoyen de Paros⁴⁹, un savant dont j'ai appris qu'il était ici en visite⁵⁰. En effet, un jour que je m'étais rendu chez un homme qui à lui seul a versé aux sophistes plus d'argent que tous les autres ensemble, chez Callias le fils d'Hippônico⁵¹, je lui posai la question suivante – il faut savoir en effet qu'il a deux fils⁵².

SOCRATE

Callias, demandai-je donc, si tes deux fils se trouvaient être deux poulains ou deux veaux, nous saurions fort bien qui devrait s'en charger et qui devrait

recevoir un salaire pour en faire des êtres accomplis [20b] afin d'assurer l'excellence qui leur convient; ce serait un éleveur de chevaux ou de bestiaux. Mais, puisqu'il s'agit de deux êtres humains, qui as-tu dessein de prendre pour s'en charger? Qui possède le savoir permettant d'atteindre à l'excellence qui convient à l'homme et au citoyen⁵⁵? Puisque tu as des fils, je suppose que tu t'es bien posé la question. Un tel homme, demandai-je, existe-t-il oui ou non?

CALLIAS

Oui, bien sûr qu'il existe.

SOCRATE

Qui est-ce, repartis-je, d'où est-il et combien prend-il pour enseigner?

CALLIAS

Socrate, répondit-il, c'est Événos de Paros, et il prend 5 mines⁵⁴.

Et moi de considérer qu'Événos était vraiment un homme heureux, à supposer qu'il possédât réellement cet [20c] art⁵⁵ et qu'il pût l'enseigner à des conditions si mesurées. Pour ma part, en tout cas, je me glorifierais et je ferais le difficile, si je possédais un tel savoir. Mais c'est un fait, Athéniens, ce savoir je ne le possède pas.

Pourtant l'un d'entre vous pourrait me rétorquer⁵⁶: « Mais enfin, Socrate, de quoi t'occupes-tu? D'où viennent les calomnies dont tu es victime⁵⁷? Car, après tout, si tu ne faisais rien qui ne sorte de l'ordinaire, on n'aurait pas fait courir tant de bruits sur ton compte; on n'aurait pas tant parlé de toi, si tu ne faisais rien qui soit différent de ce que font la plupart des gens⁵⁸. Dis-nous donc ce qui en est, pour éviter que nous ne nous forgions à la légère une opinion sur ton compte. » [20d]

Question légitime que celle-là, j'en conviens; aussi

vais-je tenter d'y répondre en vous faisant voir ce qui a bien pu faire que j'ai reçu ce nom et que je suis en butte à cette calomnie⁵⁹. Écoutez donc. Peut-être vais-je, il est vrai, donner à certains l'impression que je plaisante. Il faut bien vous mettre cela dans la tête pourtant: ce que je vais vous dire, c'est toute la vérité⁶⁰.

En effet, Athéniens, c'est tout simplement parce que je suis censé posséder un savoir que j'ai reçu ce nom. De quelle sorte de savoir peut-il bien s'agir? De celui précisément, je suppose, qui se rapporte à l'être humain⁶¹. Car, en vérité, il y a des chances que je sois un savant en ce domaine. En revanche, il est fort possible que ceux que je viens d'évoquer⁶² soient des savants qui possèdent un savoir d'un rang plus élevé [20e] que celui qui se rapporte à l'être humain; autrement je ne sais que dire. Car c'est un fait que, moi, je ne possède point ce savoir; quiconque prétend le contraire profère un mensonge et cherche à me calomnier. Et n'allez pas, Athéniens, m'interrompre par vos cris, même si je vais vous paraître tenir des propos présomptueux, car même « s'ils ne sont pas de moi les propos que je vais tenir⁶³ », ce sont les propos de quelqu'un que vous estimez digne de foi⁶⁴ que je vais évoquer. En effet, pour ce qui est de mon savoir – de son existence et de sa nature –, je produirai devant vous comme témoin le dieu de Delphes⁶⁵.

Vous connaissez sûrement Chéréphon⁶⁶, je suppose. Ce fut [21a] pour moi un ami d'enfance et pour vous un ami du peuple⁶⁷; aussi dut-il, il n'y a pas si longtemps⁶⁸, partir en exil et en revint-il avec vous. Vous savez bien aussi quelle sorte d'individu était Chéréphon, quelle impétuosité il mettait dans tout ce qu'il entreprenait. En particulier, un jour qu'il s'était rendu à Delphes, il osa consulter l'oracle⁶⁹ pour lui demander – et n'allez pas, je le répète, m'interrompre par vos cris, citoyens – si, en fait, il pouvait exister quelqu'un de plus savant que moi. Or la Pythie répondit qu'il n'y avait personne de plus savant⁷⁰. Et sur ce point, c'est son frère⁷¹ qui portera témoignage devant vous, puisque Chéréphon est mort.

Considérez à présent pourquoi **[21b]** je vous parle de cela. C'est que je me propose de vous apprendre quelle est l'origine de la calomnie dont je fais l'objet. En effet, lorsque je fus informé de cette réponse, je me fis à moi-même cette réflexion : « Que peut bien vouloir dire la réponse du dieu, et quel en est le sens caché⁷² ? Car j'ai bien conscience, moi, de n'être savant ni peu ni prou. Que veut donc dire le dieu, quand il affirme que je suis le plus savant ? En tout cas, il ne peut mentir, car cela ne lui est pas permis⁷³. » Longtemps, je me demandai ce que le dieu pouvait bien vouloir dire. Enfin, non sans avoir eu beaucoup de peine à y parvenir, je décidai de m'en enquérir en procédant à peu près de cette manière.

J'allai trouver un de ceux qui passent pour être des savants⁷⁴, en pensant que là **[21c]**, plus que partout, je pourrais réfuter la réponse oraculaire et faire savoir ceci à l'oracle : « Cet individu-là est plus savant que moi, alors que toi tu as déclaré que c'est moi qui l'étais. »⁷⁵ Je procédai à un examen approfondi de mon homme – point n'est besoin en effet de divulguer son nom, mais qu'il suffise de dire que c'était un de nos hommes politiques –, et de l'examen auquel je le soumis, de la conversation que j'eus avec lui⁷⁶, l'impression que je retirai, Athéniens, fut à peu près la suivante. Cet homme, me sembla-t-il, passait aux yeux de beaucoup de gens et surtout à ses propres yeux pour quelqu'un qui savait quelque chose, mais ce n'était pas le cas. Ce qui m'amena à tenter de lui démontrer qu'il s'imaginait savoir quelque chose, alors que ce n'était pas le cas. **[21d]** Et le résultat fut que je m'attirai son inimitié et celle de plusieurs des gens qui assistaient à la scène. En repartant, je me disais donc en moi-même : « Je suis plus savant que cet homme-là. En effet, il est à craindre que nous ne sachions ni l'un ni l'autre rien qui vaille la peine⁷⁷, mais, tandis que, lui, il s' imagine qu'il sait quelque chose alors qu'il ne sait rien, moi qui effectivement ne sais rien, je ne vais pas m'imaginer que je sais quelque chose. En tout cas, j'ai l'impression d'être plus savant

que lui du moins en ceci qui représente peu de chose : je ne m' imagine même pas savoir ce que je ne sais pas. » Puis j'allai en trouver un autre, l'un de ceux qui avaient la réputation d'être encore plus savants que le précédent, et **[21e]** mon impression fut la même. Nouvelle occasion pour m'attirer l'inimitié de cet homme et celle de beaucoup d'autres.

Après cela, je continuai d'aller voir les hommes politiques les uns après les autres. Même si je me rendais bien compte, non sans chagrin ni crainte, que je me faisais des ennemis⁷⁸, je me croyais malgré tout obligé de mettre au-dessus de tout l'affaire dans laquelle m'avait impliqué le dieu. Il me fallait donc aller, en quête du sens de l'oracle, trouver tous ceux qui prétendent savoir quelque chose. Et par le chien⁷⁹, Athéniens, **[22a]** – car je dois vous dire la vérité – mon impression, je l'avoue, fut à peu près celle-ci. Ceux qui avaient la réputation la meilleure m'apparaissent, au cours de l'enquête que je menais à l'instigation du dieu, être, à peu d'exceptions près, les plus démunis, tandis que d'autres, qui passaient pour valoir moins, m'apparent être des hommes mieux pourvus pour ce qui est du bon sens.

De toute évidence, il me faut vous décrire dans le détail l'errance qui fut la mienne, comme si j'étais en train de réaliser quelques travaux⁸⁰, pour me persuader que je ne pouvais réfuter la réponse de l'oracle. Après les hommes politiques, en effet, j'allai trouver les poètes, ceux qui composent des tragédies, des dithyrambes, et les **[22b]** autres⁸¹, convaincu que cette fois j'allais me prendre moi-même en flagrant délit d'ignorance par rapport à eux. Emportant donc avec moi ceux de leurs poèmes qu'ils me paraissaient avoir le plus travaillés, je ne cessais de les interroger sur ce qu'ils voulaient dire, dans le but aussi d'apprendre quelque chose d'eux par la même occasion. Eh bien, citoyens, j'ai honte de vous dire la vérité ; pourtant il le faut. Il est de fait que pratiquement tous ceux qui étaient là à nous écouter, ou peu s'en faut, auraient pu parler de ces poèmes mieux que

ceux qui les avaient composés. Cette fois encore, il ne me fallut donc pas longtemps pour faire au sujet des poètes la constatation suivante : ce n'est pas en vertu d'un savoir, [22c] qu'ils composent ce qu'ils composent, mais en vertu d'une disposition naturelle⁸² et d'une possession divine⁸³ à la manière de ceux qui font des prophéties et de ceux qui rendent des oracles⁸⁴; ces gens-là aussi en effet disent beaucoup de choses admirables, mais ils ne savent rien des choses dont ils parlent⁸⁵. Il m'apparut que c'est dans un état analogue que se trouvaient aussi les poètes; et, par la même occasion, je me rendis compte que, même s'ils se considéraient, du fait de leur talent, pour les plus savants des hommes dans les autres domaines aussi⁸⁶, ils ne l'étaient vraiment pas. Je les quittai donc, tirant de mon expérience la même conclusion, à savoir que j'avais sur eux le même avantage que sur les hommes politiques.

A la fin donc j'allai trouver ceux qui travaillaient de leurs mains. En effet, j'avais conscience de ne savoir pratiquement rien [22d], mais j'étais convaincu de trouver en eux des hommes qui savaient quantité de belles choses. Sur ce point, je ne fus pas déappointé; ils savaient effectivement des choses que je ne savais pas et, sous ce rapport, ils étaient plus savants que moi⁸⁷. Pourtant, Athéniens, ces bons artisans me parurent avoir le même défaut que les poètes : chacun, parce qu'il exerçait son art de façon admirable, s'imaginait en outre être particulièrement compétent aussi dans ce qu'il y a de plus important⁸⁸. Et cette prétention, me sembla-t-il, occultait ce savoir qui était le leur, si bien que, poussé par l'oracle, j'en vins à me poser [22e] la question suivante : ne serait-il pas préférable que je sois comme je suis, n'ayant ni leur savoir ni leur ignorance, plutôt que d'être comme eux à la fois savant et ignorant? Et, à moi-même comme à l'oracle, je répondis qu'il valait mieux être comme je suis.

C'est précisément cette enquête, Athéniens, qui m'a valu des inimitiés si nombreuses [23a] qui présen-

taient une virulence et une gravité d'une telle importance qu'elles ont suscité maintes calomnies et m'ont valu de me voir attribuer ce nom, celui de « savant »⁸⁹. Chaque fois, c'est la même chose : ceux qui assistent à la discussion s'imaginent en effet que je suis moi-même savant dans les matières où je mets mon interlocuteur à l'épreuve⁹⁰. Mais, citoyens, il y a bien des chances pour que le vrai savant ce soit le dieu et que, par cet oracle, il ait voulu dire la chose suivante : le savoir que possède l'homme présente peu de valeur, et peut-être même aucune⁹¹. Et, s'il a parlé de ce Socrate qui est ici devant vous, c'est probablement que, me prenant pour exemple, [23b] il a utilisé mon nom, comme pour dire : « Parmi vous, humains, celui-là est le plus savant qui, comme l'a fait Socrate, a reconnu que réellement il ne vaut rien face au savoir »⁹². Or, en allant de-ci de-là, je poursuis ma recherche et, pour comprendre ce qu'a voulu dire le dieu, je cherche à découvrir si, parmi les gens d'Athènes et parmi les étrangers, il ne s'en trouve pas un qui soit savant. Et, chaque fois qu'il me paraît que ce n'est pas le cas, je prête main-forte au dieu en montrant que cet homme n'est pas savant⁹³. Et l'absence de loisir qui en résulte explique qu'il ne me reste pas de temps pour m'occuper sérieusement⁹⁴ des affaires de la cité et des miennes; aussi est-ce dans une extrême pauvreté que je vis⁹⁵, parce que je suis au service⁹⁶ du dieu.

[23c] Qui plus est, c'est spontanément que s'attachent à moi les jeunes gens qui ont le plus de loisirs et qui appartiennent aux familles les plus riches, pour le plaisir d'entendre les gens que je suis en train de réfuter, et c'est de leur propre chef que souvent ils se prennent à m'imiter et que, à leur tour, ils s'essaient à éprouver d'autres personnes. Inutile d'ajouter, j'imagine, qu'ils trouvent à foison des gens qui s'imaginent savoir quelque chose, mais qui ne savent que très peu de choses ou même rien. Il s'ensuit que c'est contre moi et non contre eux que se mettent en colère ceux que ces jeunes gens soumettent à réfutation, et qu'ils

répandent la rumeur qu'il y a un certain Socrate, un sale type⁹⁷, qui corrompt [23d] les jeunes gens. Leur demande-t-on ce que Socrate fait et ce qu'il enseigne, ils n'ont rien à répondre, ils sont dans l'embarras⁹⁸. Mais, pour ne pas avoir l'air d'être dans l'embarras, ils allèguent les griefs qu'ils ont sous la main contre tous ceux qui pratiquent la philosophie⁹⁹ : « mener des recherches sur ce qui se passe dans le ciel et sous la terre », « ne pas reconnaître les dieux », « faire de l'argument le plus faible le plus fort »¹⁰⁰. La vérité – j'imagine, en effet, qu'ils ne consentiraient pas à l'admettre –, c'est qu'ils sont pris en flagrant délit de faire semblant de savoir, alors qu'ils ne savent rien. Or, comme sans aucun doute ils tiennent à leur réputation, comme ils sont agressifs et nombreux, et qu'ils parlent de moi sur un ton véhément [23e] et persuasif, ils vous ont depuis longtemps déjà rempli les oreilles de calomnies véhémentes. Et c'est en s'appuyant sur ces calomnies que Méléto de concert avec Anytos et Lycon me sont tombés dessus, Méléto s'exprimant l'hostilité des poètes, Anytos celle des gens de métier¹⁰¹, et Lycon [24a] celle des orateurs, c'est-à-dire celle des dirigeants politiques. Aussi serais-je étonné, comme je le disais en commençant¹⁰², si je parvenais à détruire chez vous en un laps de temps aussi court une calomnie qui a pris tant d'ampleur. Voilà, Athéniens, toute la vérité; et je vous la dis sans rien cacher ni peu ni prou, sans rien dissimuler non plus. Pourtant, je sais assez bien que c'est en disant la vérité que je me fais des ennemis, preuve que j'ai raison, que là réside la calomnie dont je suis victime et que les causes en sont celles-là. Et si vous vous interrogez maintenant ou plus tard sur ces causes, [24b] voilà ce que vous trouverez.

Eh bien, j'en ai assez dit pour me défendre auprès de vous contre les accusations portées contre moi par mes premiers accusateurs¹⁰³. C'est maintenant contre Méléto, ce bon citoyen et ce patriote comme il se qualifie, et contre mes récents accusateurs que je vais tenter de me défendre. En effet il nous faut, voyez-

vous, revenir en arrière et faisant, comme si ces accusations étaient distinctes des précédentes, formuler une nouvelle fois la plainte déposée sous serment réciproque. Elle se présente à peu près ainsi : « Socrate, dit-elle, est coupable de corrompre la jeunesse et de reconnaître non pas les dieux que la cité reconnaît, mais, au lieu de ceux-là, des [24c] divinités nouvelles. » Ainsi se présente la plainte, et cette plainte, nous allons l'examiner à fond, point par point.

Méléto prétend, vous le voyez bien, que je suis coupable de corrompre la jeunesse. Eh bien moi, Athéniens, je prétends que Méléto est coupable de plaisanter avec des sujets sérieux, en intentant ainsi à des gens un procès à la légère et en faisant semblant de prendre au sérieux des affaires dont il ne s'est jamais soucié¹⁰⁴ et de s'en inquiéter. Qu'il en est bien ainsi, c'est ce que je vais tenter de vous faire voir¹⁰⁵.

SOCRATE

Viens ici Méléto, et réponds-moi¹⁰⁶. N'attaches-tu pas la plus grande importance [24d] à ce que les jeunes gens soient les meilleurs possible ?

MÉLÉTO

Assurément.

SOCRATE

Allons, dis maintenant aux jeunes gens qui sont là quel est celui qui peut les rendre meilleurs. Évidemment, tu dois le savoir, puisque tu t'en soucies. Tu as, dis-tu, découvert celui qui les corrompt : c'est moi, que tu assignes devant ce tribunal et que tu accuses. Quant à celui qui les rend meilleurs, allons, dis-leur qui il est et indique-le-leur¹⁰⁷. Tu vois, Méléto, tu n'ouvres pas la bouche et tu ne sais que répondre. Tu ne te rends pas compte que cela est déshonorant et que cela suffit à prouver ce que moi je prétends, à savoir que tu n'as nul souci de la chose ? Allons, mon cher, réponds : qui rend les jeunes gens meilleurs ?

MÉLÉTOS

Les lois.

SOCRATE

Mais ce n'est pas là **[24e]** ce que je cherche à savoir, mon cher. Je demande plutôt pour commencer quel est l'homme qui connaît au mieux les lois dont tu parles ?

MÉLÉTOS

Les gens que voici, Socrate, les juges ¹⁰⁸.

SOCRATE

Que veux-tu dire par là, Méléτος ? Les gens que voici sont capables d'instruire les jeunes et de les rendre meilleurs ?

MÉLÉTOS

Ils le sont au plus haut point.

SOCRATE

Tous sans exception ou certains d'entre eux oui, et d'autres non ?

SOCRATE

Tous ¹⁰⁹.

SOCRATE

Voilà, par Héra ¹¹⁰, une bien bonne nouvelle que d'apprendre qu'il y a une telle abondance de gens qui œuvrent pour notre bien ¹¹¹ ! Et alors, les gens qui nous écoutent ¹¹² rendent-ils **[25a]** les jeunes gens meilleurs, oui ou non ?

MÉLÉTOS

Oui, eux aussi.

SOCRATE

Et qu'en est-il des membres du Conseil ¹¹³ ?

MÉLÉTOS

Les membres du Conseil aussi.

SOCRATE

Mais, s'il en est bien ainsi Méléτος, faut-il craindre que ceux qui constituent l'Assemblée du peuple, les membres de l'Assemblée ¹¹⁴, corrompent les jeunes gens ? ou bien eux aussi, dans leur ensemble, les rendent-ils meilleurs ?

MÉLÉTOS

Eux aussi, ils les rendent meilleurs.

SOCRATE

Par conséquent, tous les Athéniens ¹¹⁵, à ce qu'il paraît, rendent les jeunes gens excellents, excepté moi, qui suis le seul à les corrompre. Est-ce bien là ce que tu veux dire ?

MÉLÉTOS

C'est tout à fait ce que je veux dire.

SOCRATE

Eh bien, si je t'en crois, je me trouve dans une fort mauvaise passe ¹¹⁶. Encore une question. À ton avis, en va-t-il de même en ce qui concerne les chevaux ? Tout le monde serait en mesure de les rendre meilleurs, **[25b]** et il n'y aurait qu'un seul individu pour les rendre pires ? Ou bien est-ce tout le contraire ? Un seul individu ¹¹⁷, tout au plus quelques-uns, à savoir les éleveurs de chevaux, seraient en mesure de les rendre meilleurs, tandis que la plupart des gens, chaque fois qu'ils s'en occupent ou qu'ils les montent, les rendraient pires ? N'en est-il pas ainsi, Méléτος, à la

fois pour les chevaux et pour l'ensemble des autres vivants sans exception ? Oui c'est bien le cas, que vous répondiez par oui ou par non, toi et Anytos. Certes, ce serait un grand bonheur pour les jeunes gens s'il était vrai qu'un seul homme les corrompt, tandis que les autres œuvrent pour leur bien. Mais il n'est pas besoin d'aller plus loin, [25c] Méléτος, car tu fais assez voir que jamais tu ne t'es préoccupé de la jeunesse ; tu montres clairement l'insouciance qui est la tienne, ton absence totale de souci concernant les accusations qui t'amènent à me traduire devant ce tribunal.

Autre question. Au nom de Zeus ¹¹⁸, dis-moi, Méléτος, s'il vaut mieux vivre dans une cité de gens de bien ou dans une cité de méchants gens ? Mon bon ¹¹⁹, réponds-moi. Ma question n'a rien de difficile. N'est-il pas vrai que les méchants gens font toujours du tort à ceux qui leur sont les plus proches, tandis que les gens de bien leur font du bien ?

MÉLÉTOS

Hé oui, absolument.

SOCRATE

Cela dit, y a-t-il un homme qui souhaite être mal traité plutôt que bien traité par les gens avec lesquels il se trouve en relation [25d] ? Réponds, mon cher. La loi t'enjoint, en effet, de répondre ¹²⁰. Existe-t-il quelqu'un qui souhaite être mal traité ?

MÉLÉTOS

Non, bien sûr.

SOCRATE

Poursuivons. Me traduis-tu devant ce tribunal en m'accusant de corrompre les jeunes gens et de les rendre méchants à dessein, ou sans m'en rendre compte ¹²¹ ?

MÉLÉTOS

C'est à dessein, j'en suis convaincu.

SOCRATE

Qu'est-ce à dire, Méléτος ? À l'âge que tu as ¹²², ton savoir dépasse tellement mon savoir à moi, qui ai l'âge que j'ai, que, alors que toi tu es conscient du fait que les méchantes gens font toujours du tort à ceux qui leur sont les plus proches, [25e] et que les gens de bien leur font du bien, j'en suis arrivé, moi, à un tel degré de confusion que je ne sais ni que, si je rends méchant quelqu'un qui fait partie de mes relations, je cours le risque qu'il me fasse du tort ; ni qu'un tort aussi grand c'est à dessein que je le fais, suivant ce que tu prétends toi ? Non, Méléτος, de cela tu ne me convaincras pas, pas plus, j'imagine, que tu ne convaincras quelqu'un d'autre. Alors, ou bien je ne suis pas un corrompeur ou bien, si j'en suis un [26a], ce n'est pas à dessein que je le suis, de sorte que, dans un cas comme dans l'autre, tu dis quelque chose de faux. Si ce n'est pas à dessein que je suis un corrompeur, la faute en question ressortit à ce genre de fautes qui, d'après la loi, impliquent non pas qu'on traduise le coupable devant un tribunal, mais qu'on le prenne en privé pour l'avertir et le réprimander ¹²³. Il va de soi, en effet, que, si je reçois un avertissement, je cesserai de faire ce que je fais. Mais toi tu t'es bien gardé de venir me trouver pour me donner un avertissement ; et comme tu n'avais pas l'intention de le faire, tu m'as traduit devant ce tribunal, auquel la loi défère ceux qui doivent recevoir une punition, non un avertissement.

En voilà assez, Athéniens, pour faire apparaître clairement que, comme je le disais à l'instant, Méléτος [26b] n'a jamais eu ni peu ni prou le souci de la chose. Mais, quoi qu'il en soit, explique-nous, Méléτος : comment prétends-tu que je m'y prends pour corrompre les jeunes gens ? D'après le texte de l'action judiciaire, c'est clair : « en leur enseignant à reconnaître non pas les dieux que la cité reconnaît, mais, à leur place, des divinités nouvelles ¹²⁴ ». C'est bien en enseignant cela que, prétends-tu, je les corromps, n'est-ce pas ?

MÉLÉTOS

Oui absolument, voilà bien ce que je prétends.

SOCRATE

En ce cas, Mélétos, au nom de ces dieux mêmes dont il est question, exprime-toi avec plus de clarté encore pour nous éclairer moi et les gens qui sont ici. Pour ma part, en effet, [26c] je ne puis débrouiller ceci. Que prétends-tu ? Que j'enseigne à ne pas reconnaître que certains dieux existent ? Dans ce cas, je reconnais qu'il y a des dieux, je ne suis en aucune façon un athée et je ne suis pas non plus coupable à cet égard. Ou seulement que je reconnais l'existence de dieux qui sont non pas ceux que reconnaît la cité, mais d'autres ? Et, dans ce cas, tu portes plainte contre moi, parce que ce ne sont pas les mêmes dieux ? Ou bien est-ce que tu soutiens que, personnellement, je ne reconnais absolument aucun dieu et que j'enseigne aux autres à prendre le même parti ?

MÉLÉTOS

Oui, voilà ce que je soutiens, que tu ne reconnais absolument aucun dieu.

SOCRATE

Qu'est-ce qui te fait dire cela, étonnant Mélétos ? Est-ce que je ne reconnais même pas, [26d] comme le font les autres gens, que le soleil et la lune sont des dieux¹²⁵ ?

MÉLÉTOS

Par Zeus¹²⁶, juges¹²⁷, il ne les reconnaît pas pour tels, puisqu'il dit que le soleil est une pierre et la lune une terre.

SOCRATE

Tu t'imagines accuser Anaxagore, cher Mélétos ? Et ce faisant tu méprises les juges, en les prenant pour des gens si incultes¹²⁸ qu'ils ne savent pas que ce sont

les livres écrits par Anaxagore de Clazomène qui sont pleins de ce genre de théories. Et, bien entendu, ces théories, dont à l'occasion ils peuvent avoir lecture à l'orchestre¹²⁹ pour le prix d'une drachme [26e] tout au plus, c'est moi qui les mettrais dans la tête de jeunes gens qui ne manqueraient certainement pas de se moquer d'un Socrate qui prétendrait qu'elles sont de lui ces théories qui, par-dessus le marché, sont si étranges ? Mais, par Zeus, est-ce bien là l'impression que je te donne ? Que je ne reconnais l'existence d'aucun dieu ?

MÉLÉTOS

Oui, par Zeus, tu ne reconnais l'existence d'aucun dieu, en aucune manière.

SOCRATE

Ce que tu dis est incroyable, Mélétos, et tu ne crois même pas toi-même à ce que tu dis, j'en ai bien l'impression. Le fait est, Athéniens, que j'ai l'impression que mon adversaire a perdu toute mesure et toute retenue et que, tout compte fait, l'action judiciaire qu'il a intentée est due à un manque de mesure, à un manque de retenue et à la jeunesse¹³⁰. J'en viens, en effet, à me dire qu'il [27a] a voulu me mettre à l'épreuve en me soumettant une énigme : « Voyons. Est-ce que Socrate qui est un savant se rendra compte que je plaisante et que je me contredis moi-même¹³¹ ou est-ce que je réussirai à l'abuser lui en même temps que le reste de ceux qui nous écoutent ? » Car il est clair que celui qui m'accuse se contredit lui-même dans l'action qu'il a intentée. C'est comme s'il avait dit : « Socrate est coupable de ne pas reconnaître les dieux, alors qu'il reconnaît les dieux. » Tout cela n'est donc que plaisanterie.

Je vous prie d'examiner avec moi, citoyens, de quelle façon j'interprète ce qu'il dit. Toi, Mélétos, réponds-nous. Et vous autres, rappelez-vous, [27b] que je vous ai, en commençant, recommandé de ne pas m'interrompre en faisant du tapage¹³², si je parle chaque fois comme j'ai l'habitude de le faire¹³³.

Y a-t-il parmi les hommes quelqu'un, Mélétos, pour reconnaître qu'il existe des affaires humaines, mais qu'il n'existe pas d'hommes? Qu'il réponde, citoyens, et qu'il ne m'interrompe pas tout le temps en faisant du tapage¹³⁴. Y a-t-il quelqu'un qui reconnaît que les chevaux n'existent pas, mais qu'il y a des activités hippiques, qui reconnaît qu'il n'y a pas de flûtistes, mais qu'il y a un art de la flûte? Non, mon cher, un tel individu n'existe pas. Puisque tu ne veux pas répondre, c'est moi qui vais répondre à cette question et qui répondrai aux autres. Mais réponds au moins à la question suivante. Existe-t-il quelqu'un qui reconnaît qu'il y a des puissances démoniques, mais qu'il n'y a pas de démons¹³⁵?

MÉLÉTOS

[27c] Non, personne.

SOCRATE

Quel service tu me rends en me répondant cette fois, même si c'est à contrecœur, parce que les juges t'y forcent. Ainsi donc, tu declares que je reconnais et que j'enseigne qu'il existe des puissances démoniques; qu'elles soient nouvelles ou anciennes¹³⁶ qu'importe, toujours est-il que j'estime qu'elles existent. C'est toi qui le dis, et cela tu l'as attesté par serment en déposant ta plainte. Mais, si je crois qu'il y a des puissances démoniques, il faut bien que je croie qu'il y a aussi des démons? N'en est-il pas ainsi?

Oui, il en est ainsi. Je suppose, en effet, que tu es d'accord, puisque tu ne réponds pas.

Mais les démons, ne considérons-nous pas sinon que ce sont des dieux, [27d] du moins que ce sont des enfants de dieux?

MÉLÉTOS

Oui, absolument.

SOCRATE

Dans ces conditions, si, comme tu l'affirmes, je considère qu'il y a des démons, et si les démons sont des dieux, n'ai-je pas raison de dire que tu parles par

énigmes et que tu plaisantes, quand tu prétends que je considère que les dieux n'existent pas, alors que je crois aux démons. Si, par ailleurs, les démons sont des enfants de dieux, des bâtards nés de Nymphes¹³⁷ ou d'autres personnages comme le rapporte la tradition, quel être humain estimerait qu'il existe des enfants des dieux, mais pas de dieux? En effet, ce serait aussi absurde que de soutenir cette opinion : les mulets sont [27e] des rejetons de chevaux et d'ânes, mais il n'y a pas de chevaux et il n'y a pas d'ânes. Non, Mélétos, il n'est pas possible que tu n'aies pas eu l'intention de nous mettre à l'épreuve en rédigeant l'action que tu as intentée, à moins que tu te sois trouvé dans l'embarras lorsqu'il s'est agi de trouver un chef d'accusation véritable à lancer contre moi. Mais tu n'arriveras jamais à persuader quelqu'un, même s'il a l'esprit borné, qu'il est impossible que ce soit le même homme qui croit qu'il y a des puissances démoniques et divines, et qui croit à l'inverse qu'il n'y a ni démons, ni dieux [28a], ni héros¹³⁸.

Cela établi, Athéniens, il n'est pas besoin d'une défense plus longue pour prouver que je ne suis pas coupable de ce dont m'accuse Mélétos dans sa plainte; ce que je viens de dire suffit¹³⁹.

Mais j'ai aussi dit tout à l'heure¹⁴⁰ que je m'étais attiré beaucoup d'inimitié de la part de beaucoup de gens; c'est la vérité, sachez-le bien. Et ce qui est susceptible de me faire condamner, si je suis condamné, ce n'est ni Mélétos ni Anytos, mais la calomnie transmise par beaucoup de gens et leur jalousie. C'est là, en vérité, ce qui a fait condamner beaucoup d'hommes de bien¹⁴¹ et qui en fera condamner sans doute encore. Il serait bien [28b] étrange que cela s'arrêtât à moi.

Peut-être bien me dira-t-on¹⁴² : « N'as-tu pas honte, Socrate, d'avoir adopté une conduite qui aujourd'hui t'expose à la mort? » À cela je serais en droit de faire cette réponse : « Mon bon¹⁴³, ce n'est pas parler comme il faut que d'imaginer, comme tu le fais, qu'un homme qui vaut quelque chose, si peu que ce soit,

doive, lorsqu'il pose une action, mettre dans la balance ses chances de vie et de mort, au lieu de se demander seulement si l'action qu'il pose est juste ou injuste, s'il se conduit en homme de bien ou comme un méchant¹⁴⁴. À ton avis en tout cas, ce seraient, en effet, de pauvres types tous ces demi-dieux¹⁴⁵ qui ont trouvé la mort devant Troie, [28c] et tout particulièrement le fils de Thétis¹⁴⁶, qui faisait si peu de cas du danger, comparé au déshonneur. Sa mère, qui était une déesse, lui avait tenu, en le voyant tout impatient d'aller tuer Hector, ces propos qui, sauf erreur de ma part, sont à peu près les suivants : "Mon enfant, dit le poète¹⁴⁷, si tu dois venger le meurtrier de ton ami¹⁴⁸ Patrocle et tuer Hector, toi aussi tu mourras, car 'tout de suite après Hector la mort est préparée pour toi'. Mais Achille, qui avait entendu cet avertissement, se soucia peu de la mort et du danger, car il craignait plus [28d] de vivre en lâche que de laisser ses amis sans vengeance. Aussi le poète poursuit-il par ces mots : "Que je meure tout de suite après avoir infligé un châtiment à ce criminel, et que je ne reste pas ici objet de risée, auprès des nefs recourbées, vain fardeau de la terre." T'imagines-tu qu'Achille se soit soucié de la mort et du danger ? »

Voici, en effet, la vérité sur la question, Athéniens. Quelle que soit la place dans le rang qu'on occupe – qu'on ait choisi soi-même cette place comme la plus honorable ou qu'on y ait été placé par son chef –, le devoir impose, à mon avis du moins, d'y demeurer quel que soit le risque encouru, sans mettre dans la balance ni la mort ni rien d'autre, en faisant tout passer avant le déshonneur¹⁴⁹.

Moi donc¹⁵⁰, Athéniens, je me conduirais d'une façon bien étrange si, quand mes chefs, [28e] ceux que vous aviez élus pour me commander¹⁵¹, que ce soit à Potidée¹⁵², à Amphipolis¹⁵³ ou à Déliion¹⁵⁴, m'avaient assigné un poste, j'étais alors demeuré à ce poste, comme n'importe quel autre homme, en courant le risque d'être tué, et que à l'inverse, quand le dieu m'a assigné pour tâche¹⁵⁵ – comme je l'ai pré-

sumé et supposé¹⁵⁶ — de vivre en philosophe, c'est-à-dire en soumettant moi-même et les autres à examen, à ce moment-là, par peur de la mort ou de quoi que ce soit d'autre, je quittais mon poste¹⁵⁷. [29a] Ce serait une conduite bien étrange, et c'est alors, assurément, qu'il serait juste de me traduire devant le tribunal¹⁵⁸, en m'accusant de ne pas reconnaître que les dieux existent, puisque je n'aurais pas obéi à l'oracle par crainte de la mort et en m'imaginant être savant, alors que ce ne serait pas le cas.

Qu'est-ce, en effet, que craindre la mort, citoyens, sinon se prétendre en possession d'un savoir que l'on n'a point ? En définitive, cela revient à prétendre savoir ce que l'on ne sait point. Car personne ne sait ce qu'est la mort, ni même si elle ne se trouve pas être pour l'homme le plus grand des biens, et pourtant les gens la craignent comme s'ils savaient parfaitement qu'il s'agit du plus grand des malheurs¹⁵⁹. Comment ne pas discerner là de [29b] l'ignorance, celle qui est irrépressible et qui consiste à s'imaginer savoir ce que l'on ne sait pas ? Pour ma part, citoyens, c'est probablement bien en cela et dans cette mesure que je me distingue de la plupart des gens ; et si après tout je me déclarais supérieur à quelqu'un en ce qui concerne le savoir, ce serait en ceci que, ne sachant pas assez à quoi m'en tenir sur l'Hadès¹⁶⁰, je ne m'imaginer pas posséder ce savoir aussi. Ce que je sais en revanche, c'est que commettre l'injustice, c'est-à-dire désobéir à qui vaut mieux que soi, dieu ou homme, est un mal, une honte. Il s'ensuit que, avant celle de maux dont je sais qu'il s'agit de maux, je ne ferai jamais passer la crainte envers des choses dont je ne sais s'il ne s'agit pas de biens, et je ne chercherai pas non plus à les éviter.

Par conséquent, à supposer même que vous soyez aujourd'hui prêts à m'acquitter, en refusant de faire ce que vous demandait de faire Anytos [29c] en vous disant¹⁶¹ : « Ou bien il ne fallait absolument pas pour commencer que Socrate fût traduit devant ce tribunal, ou bien il est nécessaire, puisqu'il y est traduit, de pro-

noncer contre lui une sentence de mort, étant donné que, prétendait-il en s'adressant à vous ¹⁶², si Socrate arrive à échapper à ce châtement, désormais vos fils, mettant en pratique ce qu'il enseigne, ne manqueront pas d'être tous totalement corrompus ¹⁶³. » Supposons que, en réponse à ces propos, vous me disiez : « Socrate, nous ne suivrons pas aujourd'hui l'avis d'Anytos. Nous allons au contraire t'acquitter, mais à cette condition que tu cesses de passer ton temps à soumettre les gens à cet examen auquel tu les soumetts, c'est-à-dire que tu acceptes de ne plus philosopher. Et, si on t'y reprend, tu mourras. » Si c'était aux conditions [29d], que je viens de formuler, que vous étiez disposés à m'acquitter, je vous répondrais : « Citoyens, j'ai pour vous la considération et l'affection les plus grandes ¹⁶⁴, mais j'obéirai au dieu plutôt qu'à vous; jusqu'à mon dernier souffle et tant que j'en serai capable, je continuerai de philosopher, c'est-à-dire de vous adresser des recommandations et de faire la leçon à celui d'entre vous que, en toute occasion, je rencontrerai, en lui tenant les propos que j'ai coutume de tenir : « Ô le meilleur des hommes, toi qui es Athénien, un citoyen de la cité la plus importante et la plus renommée dans les domaines de la sagesse et de la puissance ¹⁶⁵, n'as-tu pas honte de te soucier de la façon d'augmenter le plus possible richesses, réputation [29e] et honneurs, alors que tu n'as aucun souci de la pensée, de la vérité et de l'amélioration de ton âme, et que tu n'y songes même pas ? » ¹⁶⁶ » Et si, parmi vous, il en est un pour contester cette affirmation et pour prétendre qu'il se soucie de l'amélioration de son âme, je ne vais ni partir ni le laisser partir; bien au contraire je vais lui poser des questions, je vais le soumettre à examen et je vais chercher à montrer qu'il a tort ¹⁶⁷ et, s'il ne me semble pas posséder la vertu, alors qu'il le prétend, je lui dirai qu'il devrait avoir honte ¹⁶⁸ d'attribuer la valeur la plus haute [30a] à ce qui en a le moins et de donner moins d'importance à ce qui en a plus. Avec un jeune homme ou avec un plus vieux, quel que soit celui sur lequel je tomberai,

avec quelqu'un d'ailleurs ou avec un habitant d'Athènes, mais surtout avec vous, mes concitoyens ¹⁶⁹, étant donné que par le sang vous m'êtes plus proches, voilà comment je me comporterai. C'est cela, sachez-le bien, que m'ordonne de faire le dieu ¹⁷⁰, et, de mon côté, je pense que jamais dans cette cité vous n'avez connu rien de plus avantageux ¹⁷¹ que ma soumission au service du dieu ¹⁷².

Ma seule affaire est d'aller et de venir pour vous persuader, jeunes et vieux, de n'avoir point pour votre corps et pour votre fortune de souci supérieur ou égal [30b] à celui que vous devez avoir concernant la façon de rendre votre âme la meilleure possible, et de vous dire : « Ce n'est pas des richesses que vient la vertu, mais c'est de la vertu que viennent les richesses et tous les autres biens, pour les particuliers comme pour l'Etat ¹⁷³. » Si donc c'est en tenant ce discours que je corromps les jeunes gens, il faut bien admettre que ce discours est nuisible ¹⁷⁴. Mais prétendre que je tiens un autre discours que celui-là, c'est ne rien dire qui vaille. Au regard de cela ¹⁷⁵, si je puis me permettre, Athéniens, suivez ou non l'avis d'Anytos, acquitez-moi ou non, mais tenez pour certain que je ne me comporterai pas autrement, [30c] dussé-je subir mille morts ¹⁷⁶.

N'allez pas m'interrompre en faisant du tapage, Athéniens. Continuez plutôt à faire comme je vous l'ai demandé. Cessez de m'interrompre en faisant du tapage, et prêtez-moi l'oreille. J'ai tout lieu de croire que vous y trouverez votre profit. Sans doute ai-je encore à vous dire des choses qui vont vous inciter à m'interrompre, en faisant du tapage. De grâce, veuillez vous en abstenir.

Sachez-le bien en effet, si vous me condamnez à mort, ce n'est pas à moi, si je suis bien l'homme que je dis être, que vous ferez le plus de tort, mais à vous-mêmes. Ni Méléto ni Anytos ne sauraient me faire de tort à moi. Comment le pourraient-ils d'ailleurs, puisqu'il n'est pas permis, j'imagine, [30d] que celui qui vaut le mieux éprouve un dommage de la part de

celui qui vaut moins¹⁷⁷ ? Oh ! sans doute est-il possible à un accusateur de me faire condamner à mort, à l'exil ou à la privation de mes droits civiques¹⁷⁸. Sans doute, cet accusateur, ou un autre, s' imagine-t-il, je suppose, que ce sont là de terribles épreuves, mais je ne partage pas cet avis. Je considère au contraire qu'il est plus grave de faire ce qu'il fait maintenant, quand il tente d'obtenir injustement la condamnation à mort d'un homme. À présent, Athéniens, ce n'est pas, comme on pourrait se l'imaginer, ma défense à moi que je présente tant s'en faut, mais c'est la vôtre ; je crains que, si vous me condamnez, vous ne commettiez une faute grave en vous en prenant au cadeau que le dieu vous a fait¹⁷⁹. Si, en effet, [30e] vous me condamnez à mort par votre vote, vous ne trouverez pas facilement un autre homme comme moi, un homme somme toute – et je le dis au risque de paraître ridicule – attaché à la cité par le dieu, comme le serait un taon¹⁸⁰ au flanc d'un cheval de grande taille et de bonne race, mais qui se montrerait un peu mou en raison même de sa taille et qui aurait besoin d'être réveillé par l'insecte. C'est justement en m'assignant pareille tâche, me semble-t-il, que le dieu m'a attaché à votre cité, moi qui suis cet homme qui ne cesse de vous réveiller, de vous persuader et de vous faire honte, en m'adressant à chacun de vous en particulier¹⁸¹, [31a] en m'asseyant près de lui n'importe où, du matin au soir.

Non, citoyens, vous ne trouverez pas facilement un homme comme moi ; aussi, si vous m'en croyez, allez-vous m'épargner. Il est fort possible cependant que, contrariés comme des gens qu'un taon réveille alors qu'ils sont assoupis et qui donnent une tape, vous me fassiez périr inconsidérément¹⁸² en vous rangeant à l'avis d'Anytos. En suite de quoi, vous passeriez votre vie à dormir, à moins que le dieu, ayant souci de vous, ne vous envoie quelqu'un d'autre. Mais que je sois, moi, le genre d'homme que la divinité offre à la cité en cadeau, les considérations suivantes vous permettront [31b] de vous en convaincre. Aucun motif humain ne

semble devoir expliquer que je néglige toutes mes affaires personnelles et que j'en supporte les conséquences dans l'administration de ma maison depuis tant d'années déjà, et cela pour m'occuper en permanence de vous, en jouant auprès de chacun de vous en particulier le rôle d'un père ou d'un frère plus âgé¹⁸³, dans le but de le convaincre d'avoir souci de la vertu. Certes, si j'en retirais un profit, si je recevais une rémunération¹⁸⁴ pour les conseils que je vous donne, ma conduite aurait un sens. Mais non, et vous le voyez bien vous-mêmes, mes accusateurs, qui ont eu l'effronterie d'amasser contre moi tant d'autres griefs, se sont trouvés impuissants à pousser leur effronterie au point de produire [31c] un témoin¹⁸⁵ qui atteste qu'il m'est arrivé d'exiger ou de solliciter une rémunération. En effet, il me suffit, j'imagine, de produire le témoin qui atteste que je dis vrai : c'est ma pauvreté¹⁸⁶.

Une chose toutefois pourra sembler étrange¹⁸⁷ : alors que, bien sûr, je prodigue à tout vent mes conseils en privé et que je me mêle des affaires de tout le monde¹⁸⁸, je n'ai pas l'audace de m'occuper des affaires publiques et de monter à la tribune de l'Assemblée du peuple¹⁸⁹, dont vous êtes les membres¹⁹⁰, pour donner des conseils à la cité. Cela tient à ce que, comme vous me l'avez maintes fois et en maints endroits entendu dire, se manifeste à moi quelque chose de divin [31d], de démonique, dont précisément fait état Mélétos dans l'action qu'il a intentée, en se comportant comme un auteur de comédie¹⁹¹. Les débuts en remontent à mon enfance. C'est une voix qui, lorsqu'elle se fait entendre, me détourne toujours de ce que je vais faire, mais qui jamais ne me pousse à l'action. Voilà ce qui s'oppose à ce que je me mêle des affaires de la cité¹⁹², et c'est là – pour ma part je le crois – une opposition particulièrement heureuse. Car sachez-le, Athéniens, si j'avais entrepris¹⁹³ de me mêler des affaires de la cité, il y a longtemps que je serais mort et que je ne serais plus d'aucune utilité [31e] ni pour vous ni pour moi-

même¹⁹⁴. Et ne vous mettez pas en colère contre moi, car je vais vous asséner une vérité¹⁹⁵. Il n'est en effet personne qui puisse rester en vie, s'il s'oppose franchement soit à vous soit à une autre assemblée¹⁹⁶, et qu'il cherche à empêcher que nombre d'actions injustes et illégales ne soient commises dans la cité. [32a] Mais celui qui aspire vraiment à combattre pour la justice, s'il tient à rester en vie si peu de temps que ce soit, doit demeurer un simple particulier et se garder de devenir un homme public¹⁹⁷.

Et je tiens personnellement à produire des preuves sérieuses de ce que j'avance : non pas des paroles, mais, ce qui compte à vos yeux, des actes¹⁹⁸. Laissez-moi vous raconter ce qui m'est arrivé. Vous verrez bien ainsi que je n'ai fait de concession à personne au mépris de la justice, par crainte de la mort, même si, en ne cédant pas, je mettais par la même occasion ma vie en péril. Je vais vous parler sans discrétion à la mode des plaideurs, mais en disant la vérité¹⁹⁹.

Il est de fait que moi, Athéniens, je n'ai jamais exercé aucune [32b] magistrature, sauf celle de membre du Conseil²⁰⁰. Et il se trouva que la tribu Antiochide à laquelle j'appartiens exerçait la prytanie²⁰¹ au moment où vous vouliez juger en bloc les dix stratèges, parce qu'ils n'avaient pas recueilli les hommes qui étaient tombés à la mer au cours du combat naval²⁰²; procédure illégale comme un peu plus tard vous l'avez vous tous reconnu²⁰³. Ce jour-là, je fus, moi, le seul des prytanes à m'opposer à vous pour empêcher que rien ne soit fait d'illégal, et à voter contre la proposition²⁰⁴. Et, bien que les chefs politiques²⁰⁵ me menaçaient de dénonciation et de prise de corps²⁰⁶, ce à quoi vous les invitiez à grands cris²⁰⁷, j'estimais, moi, que je devais courir des risques, en me rangeant du côté de la loi [32c] et de la justice plutôt que de me ranger, par crainte de la prison ou de la mort, de votre côté à vous qui vouliez commettre une action injuste.

Cela se passait au temps où la cité vivait encore sous un régime démocratique. Une fois le régime oli-

garchique établi, ce furent les Trente qui, à leur tour, me mandèrent, avec quatre autres²⁰⁸, à la Tholos²⁰⁹ et qui m'ordonnèrent de ramener de Salamine Léon²¹⁰ pour qu'il fût mis à mort²¹¹. Les Trente ordonnèrent en maintes autres circonstances encore à beaucoup d'autres citoyens de commettre de tels crimes, car ils souhaitaient en salir le plus grand nombre possible, en les rendant complices de leurs crimes. En cette circonstance une fois de plus, je fis bien entendu voir [32d], non en paroles, mais en actes²¹², que je n'avais, pour parler sans façon, rien à faire de la mort, et que ma préoccupation première était de ne commettre aucun acte injuste ou impie. Il faut bien reconnaître que, en dépit de sa violence, ce régime n'a pas réussi à m'intimider au point de me faire commettre un acte injuste. Effectivement, lorsque nous fûmes sortis de la Tholos, mes quatre collègues partirent pour Salamine et en ramenèrent Léon, tandis que moi je rentrai à la maison. Cela m'aurait sans doute valu la mort, si le régime n'avait été très rapidement renversé²¹³. Voilà des faits [32e] qui vous seront attestés par de nombreux témoins.

Eh bien, dites-moi, imaginez-vous maintenant que j'aurais vécu tant d'années si je m'étais occupé des affaires publiques, et si, en me conduisant dignement en homme de bien, j'eusse pris la défense de la justice et que, comme il se doit, j'eusse mis cette exigence au-dessus de tout? Tant s'en faut, Athéniens; et personne d'autre que moi n'y serait parvenu non plus. [33a] Mais vous trouverez que, tout au long de mon existence, j'ai été un tel homme quelle que soit la fonction publique que j'ai exercée et que je suis resté le même en privé: je ne me suis jamais laissé convaincre d'agir contre la justice par personne, qu'il s'agisse de l'un de ceux que mes calomnieux prétendent comme mes disciples²¹⁴ ou de quelqu'un d'autre.

Pour ma part, je n'ai jamais été le maître de personne. Mais si quelqu'un a envie de m'écouter quand je parle et que j'accomplis la tâche qui est la

mienne²¹⁵, qu'il soit jeune ou plus âgé, jamais je ne fais montre de réticence; et, pas plus que je ne m'entretiens avec quelqu'un pour recevoir de l'argent, [33b] je ne refuse de m'entretenir avec quelqu'un parce que je ne reçois pas d'argent. Non, je suis à la disposition du pauvre comme du riche, sans distinction, pour qu'il m'interroge ou pour que, s'il le souhaite, je lui pose des questions et qu'il écoute ce que j'ai à dire. Et s'il arrive que, parmi ces gens-là, l'un devienne un homme de bien et l'autre non, je ne saurais, au regard de la justice en être tenu pour responsable, car je n'ai jamais promis à aucun d'eux d'enseigner rien qui s'apprenne, et je n'ai pas donné un tel enseignement. Et si quelqu'un prétend avoir jamais en privé appris quelque chose de moi ou m'avoir entendu parler de quelque chose dont personne d'autre n'est au courant²¹⁶, sachez bien qu'il ne dit pas la vérité.

Mais pour quel motif donc certaines personnes prennent-elles plaisir à passer beaucoup de temps avec moi? [33c] Vous avez entendu toute la vérité²¹⁷, Athéniens, car la vérité je vous l'ai dite : c'est qu'il leur fait plaisir de voir soumettre à examen ceux qui se figurent être savants, alors qu'ils ne le sont pas; certes, cela n'est pas sans agrément²¹⁸. Mais pour moi, je le répète, c'est quelque chose que m'a prescrit de faire le dieu, par l'intermédiaire d'oracles²¹⁹, de songes²²⁰ et par tous les moyens enfin que prend une dispensation divine pour prescrire à un homme de remplir une tâche, quelle qu'elle soit²²¹. Ce que je viens de dire, Athéniens, est vrai et facile à contrôler. Mais prenons pour acquis que je suis en train de corrompre [33d] des jeunes gens et que j'en ai déjà corrompu. Il va de soi que certains d'entre eux, en prenant de l'âge, se seraient rendus compte du fait que, au temps de leur jeunesse, je leur avais donné de mauvais conseils, et qu'aujourd'hui ils monteraient à la tribune pour m'accuser et pour me faire condamner. Et, à supposer qu'ils ne souhaitaient pas le faire eux-mêmes, il va de soi que, si vraiment j'avais fait du tort à leurs proches,

pères, frères et autres parents seraient là aujourd'hui pour le rappeler et me faire condamner. En tout cas, beaucoup de ces gens-là sont venus au tribunal, et je peux les voir. Et d'abord, Criton qui a mon âge et qui est du même dème, [33e] le père de Critobule que voici²²². Et ensuite, Lysanias de Sphettos, le père d'Eschine que voici²²³. Et encore notre Antiphon de Céphise, le père d'Épigène²²⁴. D'autres encore que voici dont les frères m'ont fréquenté, Nicostrate²²⁵, fils de Théozotidès²²⁶ et frère de Théodote²²⁷ – comme Théodote est mort, il ne pourrait donc pas empêcher Nicostrate de parler contre moi –, puis Paralios²²⁸, le fils de Démodocos et qui avait pour frère Théagès²²⁹. Voici encore [34a] le fils d'Ariston, Adimante²³⁰ de qui Platon²³¹, ici présent, est le frère, et Aiantodore²³², dont j'aperçois le frère Apollodore²³³. Et je puis vous en nommer encore beaucoup d'autres, dont tel ou tel aurait dû être cité avant tout autre comme témoin par Méléto dans son réquisitoire. Mais s'il a oublié de le faire, qu'il les cite maintenant, je lui cède la place²³⁴; oui, s'il arrive à trouver un témoin de ce genre, qu'il le cite. Mais, tout au contraire, citoyens, vous trouverez que tous ces gens sont prêts à m'apporter leur appui à moi qui les corromps, à moi qui fais du mal à leurs proches, suivant ce que prétendent Méléto et [34b] Anytos. Il est vrai que ceux qui sont corrompus pourraient bien avoir quelque motif de m'apporter leur appui; en revanche, ceux qui ne le sont pas, des hommes d'âge mûr et des parents de ceux que j'aurais corrompus, quel motif ont-ils de m'apporter leur appui, si ce n'est la droiture et la justice, car ils savent bien que Méléto ment, tandis que moi je dis la vérité.

Eh bien²³⁵, citoyens, ce que je pourrais alléguer pour ma défense se réduit à ces observations et à d'autres du même genre. Peut-être cependant y aurait-il parmi vous quelqu'un pour s'irriter [34c], parce qu'il se souvient que, ayant eu à affronter un procès beaucoup moins grave que celui auquel je suis confronté, il a prié et supplié les juges en versant des

torrents de larmes, et fait monter à la tribune ses jeunes enfants pour attirer plus facilement la pitié des juges, et encore le reste de ses proches et des amis en grand nombre, tandis que, moi, je ne vais rien faire de cela, même si je risque ce qui, à ses yeux, constitue le péril suprême. Cette pensée pourrait effectivement l'indisposer contre moi, et alors, irrité par ce genre de choses, il déposerait un vote qui serait un vote de colère. Si tel est le cas pour l'un d'entre vous [34d] – ce que, pour ma part, je ne crois pas devoir envisager, mais enfin! –, voilà, me semble-t-il, ce qu'il conviendrait de lui dire : « Moi aussi, mon cher, j'ai des proches, car pour citer Homère, je suis né "non pas d'un chêne ou d'un rocher"²³⁶, mais d'êtres humains; j'ai donc des parents et j'ai aussi des fils, Athéniens, trois, dont l'un est déjà un adolescent, tandis que les deux autres sont de jeunes enfants²³⁷. Et, pourtant, je ne ferai monter aucun d'eux à cette tribune, et je ne vous prierai pas de m'acquitter par votre vote. Pourquoi donc ne ferai-je rien de cela? Ce n'est, Athéniens, ni par obstination ni par mépris à votre égard. [34e] Que, confronté à la mort, je reste ferme ou non, c'est une autre histoire. Mais, au regard de notre réputation, la mienne, la vôtre et celle de la cité tout entière, j'estime que ce ne serait pas une bonne chose que d'avoir recours à l'un de ces procédés, à l'âge qui est le mien et avec le nom que l'on me donne²³⁸; est-ce à tort ou à raison, toujours est-il que c'est une opinion reçue qu'il y a chez Socrate quelque chose qui le distingue de la plupart [35a] des hommes²³⁹. Or si, parmi vous, ceux qui passent pour se distinguer par le savoir, par le courage ou par toute autre vertu se comportaient de la sorte, ce serait une honte. Et pourtant j'ai souvent vu des citoyens distingués se comporter, au cours de leur procès, de manière étrange au regard de la réputation qui était la leur, parce qu'ils s'imaginaient qu'ils souffriraient un mal redoutable s'ils venaient à mourir, comme s'ils allaient devenir immortels au cas où vous ne les condamneriez pas à mort²⁴⁰. Ces gens, me semble-t-il, jettent la honte sur

notre cité, au point de susciter chez n'importe quel étranger la conviction que ceux des Athéniens qui se distinguent par leur vertu [35b], et que leurs concitoyens choisissent de préférence aux autres pour leur confier magistratures et autres charges, ne se distinguent en rien des femmes. Voilà donc, Athéniens, ce que nous devons nous abstenir de faire en quelque domaine que ce soit pour garder notre réputation et ce que, si nous le faisons, vous devez non pas admettre, mais sanctionner clairement, en condamnant par vos votes celui qui vient à la tribune pour y jouer ces drames apitoyants et rendre la cité ridicule, et cela avec bien plus de détermination que celui qui garde son sang-froid.

Mis à part la question de la réputation, citoyens, il ne me paraît pas qu'il soit juste d'adresser au juge des prières [35c] ni davantage d'arracher par ces prières un acquittement qui doit s'obtenir par l'exposé des faits et par la persuasion. Non, ce n'est pas pour cela que siège le juge, pour faire de la justice une faveur, mais pour décider de ce qui est juste. Et le serment qu'il a prêté²⁴¹, c'est celui non pas de favoriser ceux qui lui paraissent devoir l'être, mais de rendre la justice conformément aux lois. En conséquence, c'est notre devoir à nous de ne point vous faire prendre l'habitude de vous parjurer, et à vous de n'en point prendre l'habitude; ainsi nous ne ferions ni les uns ni les autres preuve de pitié²⁴². Aussi n'exigez pas de moi, Athéniens, que je me comporte envers vous d'une manière qui ne me semble ni belle, ni juste, ni pie, [35d] et cela d'autant plus, par Zeus, que je suis poursuivi pour impiété par Mélétos ici présent. Car il est évident que si je cherchais à vous persuader et si, par mes prières, je vous faisais violer votre serment²⁴³, je vous enseignerais à croire que les dieux n'existent pas, et, en me défendant de la sorte, je me dénoncerais moi-même comme quelqu'un qui ne reconnaît pas les dieux. Mais il s'en faut de beaucoup qu'il en soit ainsi. Oui, Athéniens, je reconnais les dieux plus fermement qu'aucun de mes accusateurs, et je m'en remets à

vous et au dieu du soin de porter un jugement sur ce qui vaudra mieux pour moi comme pour vous.

[35e] Si je ne m'indigne pas, Athéniens, du résultat de ce vote par lequel vous m'avez condamné²⁴⁴, [36a] c'est pour plusieurs raisons et, notamment, parce que je n'étais pas sans m'y attendre. Mais ce qui m'étonne le plus c'est le nombre de voix dans un sens et dans l'autre. Pour ma part, en effet, je ne m'imaginais pas qu'une si faible majorité se prononcerait contre moi; j'estimais que l'écart serait plus fort. En fait, si je compte bien, il eût suffi d'un déplacement de trente voix²⁴⁵, pour que je fusse acquitté. Par suite, je considère que j'ai bien été acquitté de l'accusation intentée par Mélétos²⁴⁶. Non seulement suis-je acquitté, mais de plus, il est clair pour tout le monde que, si Anytos et Lycon²⁴⁷ n'étaient pas montés à la tribune pour m'accuser, Mélétos aurait été condamné à une amende de 1 000 drachmes [36b], faute d'avoir recueilli le cinquième des voix²⁴⁸.

En tout cas, la peine à laquelle Mélétos propose de me condamner est la mort. Eh bien, Athéniens, quelle contre-proposition vous ferais-je maintenant comme peine? Evidemment celle que je mérite. Mais laquelle²⁴⁹? À quelle peine, à quelle amende ai-je mérité²⁵⁰ qu'on me condamne pour n'avoir pas su rester tranquille²⁵¹ au cours de ma vie, et pour avoir négligé ce dont justement se soucient la plupart des gens, à savoir les affaires, l'administration de leur fortune, les charges politiques²⁵² et, en général, les magistratures, les coalitions et les factions politiques qui agissent dans la cité²⁵³, pour m'être jugé trop scrupuleux pour pouvoir survivre si je m'engageais sur cette voie? [36c] Aussi me suis-je engagé non pas sur cette voie où je n'aurais été d'aucune utilité ni pour vous ni pour moi²⁵⁴, mais sur cette voie où, à chacun de vous en particulier²⁵⁵, je rendrais service, le plus grand des services, à ce que je prétends, en essayant de convaincre chacun d'entre vous de ne pas se préoccuper de ses affaires personnelles avant de se pré-

occuper, pour lui-même, de la façon de devenir le meilleur et le plus sensé possible; de ne point se préoccuper des affaires de la cité, avant de se préoccuper de la cité elle-même; et de ne se préoccuper de tout le reste qu'en vertu du même principe²⁵⁶. Eh bien, quel traitement puis-je mériter [36d] pour avoir été pareil homme? Un bon traitement, Athéniens, si du moins la chose à fixer doit correspondre à ce que j'ai réellement fait; oui, en vérité, un bon traitement qui corresponde au genre d'homme que je suis. Mais quel traitement convient à un homme pauvre, qui est votre bienfaiteur²⁵⁷, et qui a besoin de loisir pour vous adresser ses recommandations? Aucun traitement, Athéniens, ne sied mieux à un tel homme que d'être nourri dans le prytanée²⁵⁸. Oui, cela lui siérait bien mieux qu'à tel d'entre vous qui a été vainqueur à Olympie avec un cheval de course ou avec un char attelé de deux ou de quatre chevaux²⁵⁹. Cet homme-là, en effet, vous donne des satisfactions illusoires, alors que moi je vous rends réellement heureux; et tandis que lui [36e] n'a pas besoin d'être nourri²⁶⁰, moi j'ai besoin de l'être. Si donc c'est conformément à la justice que doit être fixée l'amende méritée, voilà celle [37a] que je fixe : être nourri dans le prytanée.

Mais, sans doute, penserez-vous que ce que je dis s'apparente à ce que je disais au sujet des larmes et des supplications²⁶¹, et que je continue de faire preuve d'arrogance²⁶². Ce n'est pas le cas, Athéniens, mais voici plutôt ce qui en est. Alors que je suis convaincu de n'être, de mon plein gré²⁶³, coupable envers personne, je n'arrive pas à vous faire partager cette conviction. Nous avons eu peu de temps²⁶⁴ pour en discuter entre nous. Eh bien, je pense en ce qui me concerne que, si chez vous, comme c'est le cas ailleurs²⁶⁵, la loi voulait que soient consacrés à juger une affaire impliquant la peine de mort non pas un jour, [37b] mais plusieurs, je serais arrivé à vous convaincre. Mais, en fait, il n'est pas facile²⁶⁶ en si peu de temps de me laver de calomnies si graves²⁶⁷.

Comme je suis convaincu de n'avoir été injuste envers personne, je ne vais tout de même pas commettre une injustice envers moi-même, en admettant que je mérite qu'on m'inflige une peine et en me fixant à moi-même une telle peine. Qu'ai-je à craindre ? De subir la peine que Mélétos réclame contre moi²⁶⁸, et dont je viens de dire ne pas savoir si c'est un bien ou un mal²⁶⁹ ? Me faut-il donc à la place choisir quelque chose que je sais certainement être un mal pour me l'appliquer comme peine ? Sera-ce l'emprisonnement²⁷⁰ ? Pourquoi devrais-je vivre en prison, esclave²⁷¹ de ces magistrats qui sont périodiquement institués pour s'en occuper [37c], les Onze²⁷² ? Faut-il plutôt proposer une amende et la détention jusqu'à ce que je l'aie payée²⁷³ ? Mais alors je répète ce que je disais tout à l'heure ; je n'ai pas de quoi payer cette amende. Devrais-je plutôt m'appliquer comme peine l'exil²⁷⁴ ? Peut-être, en effet, serait-ce la peine que vous m'appliqueriez ? Il faudrait que j'aie un bien grand amour de la vie²⁷⁵, Athéniens, si j'étais irrésistible au point de ne pouvoir réfléchir à ceci : vous, qui êtes mes concitoyens, n'avez pu supporter les entretiens auxquels je vous soumettais [37d] et les propos que je vous tenais²⁷⁶ ; ils ont fini par devenir un fardeau si lourd et si haïssable que maintenant vous cherchez à vous en débarrasser. Mais ces entretiens et ces propos seront-ils donc plus faciles à supporter pour d'autres ? Tant s'en faut, Athéniens. Ah quelle belle vie ce serait, pour un homme de mon âge, que de quitter sa cité pour aller de cité en cité, expulsé de toutes ! Car partout où j'irais, je le sais fort bien, les jeunes gens viendraient comme ici m'entendre discuter. Et, si je les repoussais, ce sont eux qui prendraient l'initiative de me mettre dehors en persuadant les citoyens les plus âgés de le faire. Si, au contraire, je ne les repoussais pas, ce sont [37e] leurs pères et leurs relations qui, pour les protéger, me feraient mettre dehors.

Mais peut-être y aura-t-il quelqu'un pour dire : « Tu ne pourrais donc pas, Socrate, une fois que tu nous auras débarrassés de ta présence, vivre en te

tenant tranquille, sans discourir ? » Ma réponse serait encore plus difficile à faire admettre à certains d'entre vous. Vous ne me croirez pas et vous penserez que je pratique l'ironie²⁷⁷ [38a] si, en effet, je vous répons que ce serait là désobéir au dieu et que, pour cette raison, il m'est impossible de me tenir tranquille²⁷⁸. Et si j'ajoute que, pour un homme, le bien le plus grand c'est de s'entretenir tous les jours de la vertu et de tout ce dont vous m'entendez discuter, lorsque je soumetts les autres et moi-même à cet examen, et que je vais jusqu'à dire qu'une vie à laquelle cet examen ferait défaut ne mériterait pas d'être vécue²⁷⁹, je vous convaincrai encore moins. Or, citoyens, il en va bien comme je le dis²⁸⁰, mais il n'est pas facile de vous le faire admettre. Ce n'est pas tout : je n'ai pas l'habitude de réclamer pour moi un mal. Si, en effet, j'avais de l'argent, je me serais assigné pour peine [38b] une amende que je serais en mesure de payer, car cela ne me causerait aucun dommage²⁸¹. Mais, que voulez-vous, de l'argent je n'en ai pas. A moins que vous ne consentiez à mesurer l'amende à ce que je puis payer. Peut-être bien serais-je en mesure de vous payer la somme d'une mine d'argent²⁸². Voilà le montant de l'amende que je fixe pour ma peine.

Attendez, citoyens athéniens, Platon que voici, Criton, Critobule et Apollodore²⁸³ me pressent de fixer l'amende à 30 mines²⁸⁴, dont ils garantissent le paiement²⁸⁵. Tel est donc le montant de l'amende que je propose, et ces gens-là vous garantissent que cette somme [38c] sera bien payée.

En tout cas, faute d'avoir attendu un tout petit peu de temps, citoyens athéniens, vous allez acquiescer, auprès de ceux qui souhaitent jeter l'opprobre sur votre cité, la réputation et la responsabilité d'avoir décidé par votre vote la condamnation à mort de Socrate, un homme renommé pour son savoir²⁸⁶ ! Car, bien sûr, même si ce n'est pas le cas, ils prétendront que je possède un savoir, ceux qui souhaitent vous dénigrer. Si, pourtant, vous aviez attendu un peu de

temps, vous auriez obtenu le même résultat sans avoir à en prendre l'initiative. Vous voyez bien mon âge ²⁸⁷ : ma vie est déjà avancée et je ne suis pas loin de la mort. Ce que je dis là ne s'adresse pas à vous tous, mais à ceux **[38d]** dont les votes m'ont condamné à mort ²⁸⁸. Voilà ce que j'ai encore à dire à ces gens-là. Sans doute, pensez-vous, citoyens athéniens, que ce qui m'a perdu, c'est mon incapacité à tenir les discours qui vous auraient convaincus ²⁸⁹, si j'avais cru qu'il fallait tout faire et tout dire ²⁹⁰ pour échapper à cette sentence. Eh bien, il s'en faut de beaucoup. Non, ce qui m'a perdu, ce n'est certainement pas mon incapacité à prononcer des discours, mais bien mon incapacité à faire montre d'audace et d'effronterie et à prononcer le genre de discours qui vous plaisent au plus haut point, en pleurant, en gémissant, en faisant et **[38e]** en disant beaucoup d'autres choses que j'estime être indignes de moi, en un mot le genre de choses que vous êtes habitués à entendre de la bouche des autres accusés. Non, je n'ai pas cru, tout à l'heure, devoir rien faire qui soit indigne d'un homme libre pour échapper au danger, et je ne me repens pas non plus à cette heure de m'être défendu comme je l'ai fait.

Je l'affirme, je préfère mourir après une telle défense que de vivre à pareil prix. Car, pas plus au tribunal qu'à la guerre, personne, qu'il s'agisse de moi ou d'un autre, ne doit **[39a]** chercher ²⁹¹ par tous les moyens à se soustraire à la mort. Souvent au combat, il est évident en effet que l'on échapperait à la mort en jetant ses armes et en demandant grâce à ceux qui vous poursuivent. Dans chaque situation périlleuse, il y a bien des moyens d'échapper à la mort, si l'on ose faire et dire n'importe quoi ²⁹². Mais attention, citoyens, il est moins difficile d'échapper à la mort qu'à la méchanceté ²⁹³. La méchanceté, en effet, court plus vite que la mort ²⁹⁴. Aussi **[39b]** maintenant, lent et vieux comme je suis, ai-je été rattrapé par le plus lent des deux maux, tandis que mes accusateurs, qui sont vigoureux et agiles, l'ont été par le plus rapide, la méchanceté. Ainsi, tout à l'heure, allons-nous nous

séparer, moi qui serai condamné à mort par vous, et eux qui auront été reconnus par la vérité coupables de méchanceté et d'injustice. Je m'en tiens à la peine qui a été fixée pour moi, et eux doivent s'en tenir à celle qui a été fixée pour eux. Sans doute fallait-il qu'il en fût ainsi, et j'estime que les choses sont ce qu'elles doivent être.

Cela étant, j'ai bien envie de faire une prédiction **[39c]** vous concernant, vous dont les votes m'ont condamné. J'en suis, en effet, à cette heure de la vie où les êtres humains sont le plus aptes à faire des prophéties, au moment où ils vont mourir ²⁹⁵. Je vous prédis en effet, citoyens, vous qui m'avez condamné à mort, que vous aurez à subir, tout de suite après ma mort, un châtement beaucoup plus pénible, par Zeus, que celui auquel vous m'avez condamné en me condamnant à mort. En agissant ainsi aujourd'hui, vous avez cru en effet vous libérer de la tâche de justifier votre façon de vivre ²⁹⁶ ; or, c'est tout le contraire qui va vous arriver, je vous le prédis. Il augmentera le nombre de ceux qui vous demanderont de vous justifier, et que je m'employais à retenir ²⁹⁷ sans que vous **[39d]** vous en rendiez compte. Et ils seront d'autant plus agressifs qu'ils seront plus jeunes, et ils vous irriteront davantage. Car si vous vous imaginez que c'est en mettant des gens à mort que vous empêcherez qu'on vous reproche de ne pas vivre droitement, vous faites un mauvais calcul. En effet, cette manière de se débarrasser du problème n'est ni particulièrement efficace ni particulièrement honorable. En revanche, la façon plus élégante et la plus pratique consiste non pas à supprimer les autres, mais à prendre les moyens qui s'imposent pour devenir soi-même le meilleur possible. Voilà ce que j'avais à prédire à ceux de vous qui m'ont condamné par leur vote ; cela fait, je prends congé d'eux. **[39e]**

Quant à vous qui, par votre vote, m'avez acquitté, j'aurais plaisir à m'entretenir avec vous sur ce qui vient de se passer pendant que les magistrats sont occupés et en attendant qu'on m'amène là où je dois

mourir²⁹⁸. Eh bien, citoyens, restez avec moi pendant ce court laps de temps. Rien ne nous empêche de bavarder entre nous aussi longtemps que cela sera possible. Je souhaite, en effet, comme à des amis, [40a] vous faire voir comment j'interprète désormais ce qui vient de se passer. Oui, juges, et en vous appelant « juges » j'utilise la formule juste²⁹⁹, il m'est arrivé quelque chose d'étonnant. En effet, alors que la voix divinatoire qui m'est familière³⁰⁰, celle que m'envoie la divinité³⁰¹, ne cessait de se manifester jusqu'à ce jour pour m'empêcher, même dans des affaires de peu d'importance³⁰², de faire ce que je ne devais pas faire, aujourd'hui, comme vous pouvez le constater vous-mêmes, il m'est arrivé ce que l'on pourrait considérer comme le plus grand des malheurs et qui passe pour tel. Et, pourtant, le signe divin ne m'a retenu ni ce matin alors que je sortais de chez moi [40b] ni au moment où ici, devant le tribunal, je montais à la tribune ni durant mon plaidoyer pour m'empêcher de dire quoi que ce soit. Bien souvent, en d'autres circonstances, il m'a fait taire au beau milieu de mes propos. Aujourd'hui, au contraire, au cours de l'affaire, il ne m'a jamais empêché de faire ou de dire quoi que ce soit. Quelle raison dois-je avancer pour expliquer la chose? Je vais vous le dire. C'est que ce qui m'arrive a des chances d'être un bien pour moi, et que tous, tant que nous sommes, nous nous trompons quand nous nous imaginons [40c] que mourir est un mal. Ceci en est pour moi une preuve décisive : il n'eût pas été possible, en effet, que le signe qui m'est familier ne se fût point opposé à moi, si ce que j'allais faire n'eût pas été une bonne chose.

Mais considérons que les raisons sont nombreuses d'espérer que la mort soit un bien, en présentant les choses d'une autre façon. En ce qui concerne la mort, de deux choses l'une, en effet. Ou bien effectivement celui qui est mort n'est plus rien et ne peut avoir aucune conscience de rien³⁰³ ou bien, comme on le raconte³⁰⁴, c'est un changement et, pour l'âme, un changement de domicile³⁰⁵ qui fait qu'elle passe d'un

lieu à un autre. Supposons que toute conscience disparaisse, et [40d] que la mort s'apparente à un sommeil durant lequel un dormeur ne voit plus rien, même en songe, quel étonnant profit ne serait-ce pas que la mort! En effet, si, par hypothèse, l'on avait à choisir entre cette nuit durant laquelle on a dormi assez profondément pour ne rien voir, même en songe, et les autres nuits et les autres jours de sa propre vie, et si, en les mettant en regard avec cette nuit-là, il fallait faire un choix et dire combien dans sa vie on a eu de jours et de nuits meilleurs et plus agréables que cette nuit-là, tout être humain, qu'il s'agisse d'un simple particulier ou même du grand roi en personne³⁰⁶, n'éprouverait, je suppose, [40e] aucune difficulté à les compter³⁰⁷, eu regard aux autres jours et aux autres nuits. Si donc, dis-je, la mort est un sommeil de ce genre, il s'agit de quelque chose de profitable à mes yeux en tout cas, puisque, à ce compte, la totalité du temps se réduit à une seule nuit. Supposons, en revanche, que la mort soit un voyage qui vous mène de ce lieu à un autre³⁰⁸, et si ce qu'on raconte³⁰⁹ est vrai, à savoir justement que là-bas habitent tous ceux qui sont morts, que pourrions-nous imaginer qu'il nous advienne de meilleur, je vous le demande juges? En effet, si, en arrivant chez Hades, on se trouve débarrassé [41a] de ces gens qui prétendent être des juges, et qu'on y trouve des juges qui sont réellement des juges, et notamment ceux-là qui, dit-on, rendent là-bas la justice, Minos, Rhadamante et Éaque³¹⁰, Triptolème aussi³¹¹, et tous ceux qui, parmi les demi-dieux³¹², ont été des justes durant leur existence sur terre, pensez-vous que le voyage n'en vaudrait pas la peine? Et encore, la compagnie d'Orphée, de Musée³¹³, d'Hésiode et d'Homère³¹⁴, que ne donneriez-vous pas pour en jouir? Pour ma part, je veux bien mourir mille fois, si c'est la vérité. Dans quelles merveilleuses conversations je me lancerai, personnellement, lorsque je rencontrerai Palamède³¹⁵, Ajax³¹⁶, le fils de Télamon³¹⁷, et tel ou tel héros du temps passé qui est mort par suite d'un juge-

ment injuste³¹⁸; comparer mon sort au leur ne me serait pas désagréable, je le crois. [41b] Et tout naturellement le plus intéressant, c'est que je pourrais, en conversant avec eux, soumettre les gens de là-bas à l'examen et à l'enquête auxquels je soumetts les gens d'ici-bas, pour découvrir qui d'entre eux sait quelque chose et qui ne sait rien en s'imaginant savoir quelque chose. Que ne donnerait-on pas, juges, pour soumettre à cet examen celui qui a conduit devant Troie cette grande armée³¹⁹, Ulysse³²⁰ ou Sisyphe³²¹, et tant d'autres hommes [41c] et de femmes³²² que l'on pourrait nommer ? Discuter avec ceux de là-bas, vivre en leur société, les soumettre à examen, ne serait-ce pas le comble du bonheur ? D'autant plus que, de toute façon, là-bas on ne risque pas la mort pour cela³²³ ! En effet, l'une des raisons qui fait que les gens de là-bas sont plus heureux que ceux d'ici, c'est que désormais, pour le temps qui leur reste³²⁴, ils ne peuvent connaître la mort, si du moins ce qu'on raconte est vrai³²⁵.

Mais vous aussi, juges, il vous faut être pleins de confiance devant la mort³²⁶, et bien vous mettre dans l'esprit une seule vérité à l'exclusion de toute autre, à savoir qu'aucun mal ne peut toucher un homme de bien [41d] ni pendant sa vie ni après sa mort³²⁷, et que les dieux ne se désintéressent pas de son sort³²⁸. Le sort qui est le mien aujourd'hui n'est pas non plus le fait du hasard ; au contraire, je tiens pour évident qu'il valait mieux pour moi mourir maintenant et être libéré de tout souci³²⁹. Voilà pourquoi le signal ne m'a, à aucun moment, retenu³³⁰, et de là vient que, pour ma part, je n'en veux absolument pas ni à ceux qui m'ont condamné par leur vote ni à mes accusateurs. Il est vrai qu'ils avaient un autre dessein quand ils m'ont accusé et qu'ils m'ont condamné : ils s'imaginaient bien me causer du tort³³¹. Et en cela ils [41e] méritent d'être blâmés. Pourtant, je ne leur demande que la chose suivante. Quand mes fils³³² seront grands, punissez-les, citoyens, en les tourmentant comme je vous tourmentais, pour peu qu'ils vous

paraissent se soucier d'argent ou de n'importe quoi d'autre plus que de la vertu. Et, s'ils croient être quelque chose, alors qu'ils ne sont rien, adressez-leur le reproche que je vous adressais : de ne pas se soucier de ce dont il faut se soucier et de se croire quelque chose, alors que l'on ne vaut rien. Si vous faites cela, vous ferez preuve de justice [42a] envers moi comme envers mes fils.

Mais voici déjà l'heure de partir, moi pour mourir et vous pour vivre. De mon sort ou du vôtre lequel est le meilleur ? La réponse reste incertaine pour tout le monde, sauf pour la divinité.